

*Un lieu de culte & un espace culturel
bouddhiste en Normandie*

ESQUISSE

Dans le cadre du PLUI Le Havre Seine Metropole



SOMMAIRE



03.

Une historicité de plus de 50 ans

ENSEIGNER, ÉTUDIER ET MÉDITER
DANS DE MEILLEURES CONDITIONS

04.

Un lieu ouvert et fréquenté par tous

UN LARGE ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS

06.

Un processus pas à pas

+ DE 50 ANNÉES D'ACTIVITÉS

08.

Un espace d'intérêt collectif isolé

LES INSTALLATIONS ACTUELLES
LES BESOINS

10.

Une adéquation du site à la nouvelle
destination « lieu de culte » pour
l'exercice public du culte

À PROPOS DE L'EXERCICE PUBLIC DU CULTE
ET DE LA LOI 1905

12.

Justification de la création
d'un STECAL

PARCELLES DU CENTRE

14.

Perspective d'un projet architectural
d'intérêt collectif

16.

Un impact positif sur l'environnement

18.

Annexes

UN PLAN DE FINANCEMENT AUTONOME
LES STRUCTURES ET AUTRES ACTIVITÉS
AUTOUR DU CENTRE
NOTES

ENSEIGNER, ÉTUDIER ET MÉDITER DANS DE MEILLEURES CONDITIONS

Evolution du bouddhisme en France

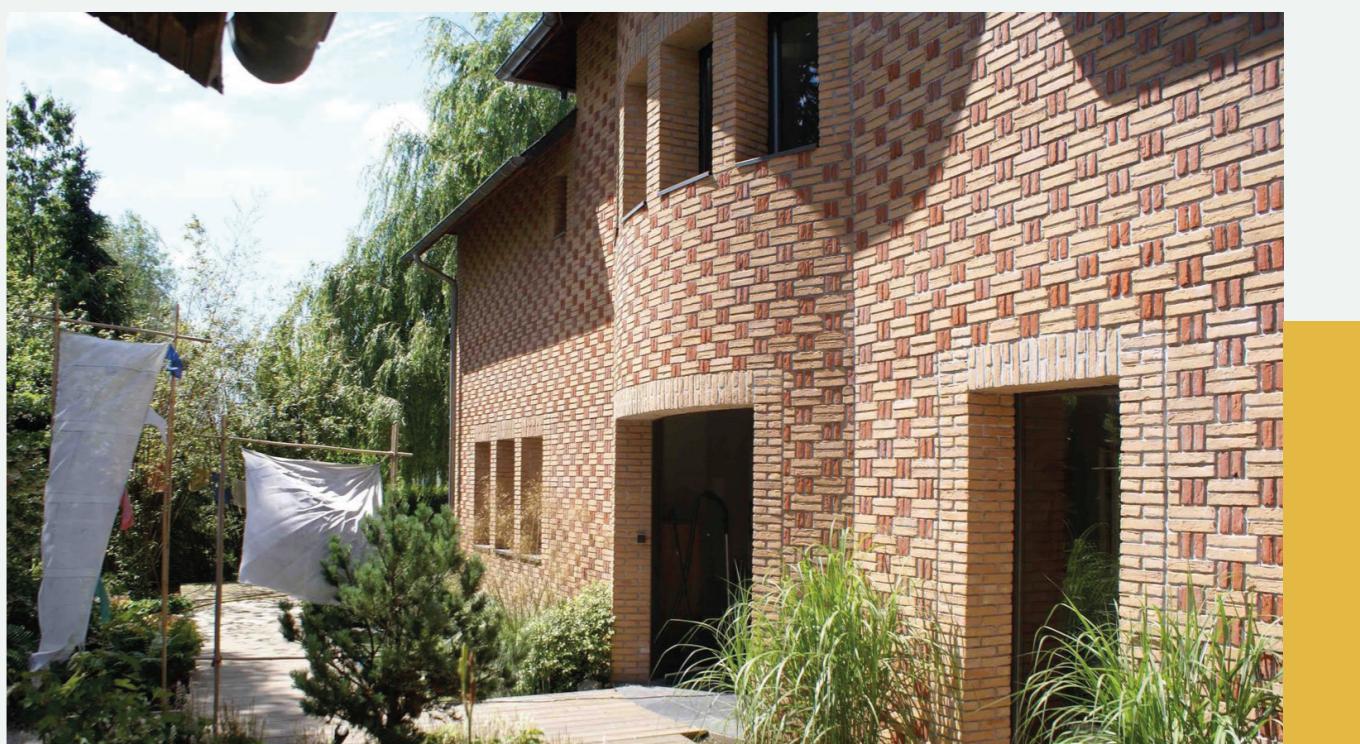
Dans les années 60, le chef spirituel de la lignée tibétaine auquel est rattaché notre centre (le 16ème Gyalwa Karmapa) est invité à plusieurs reprises en Occident et il constate alors l'intérêt que les occidentaux portent à l'enseignement bouddhiste. Pour satisfaire à ces demandes, il envoie des maîtres éminents qui fondent des centres dans différentes régions d'Europe (pour exemple c'est Lama Teunsang qui est à l'origine de celui de la Remuée). Les principaux axes qui fondent le sens des activités des centres se basent sur le principe bouddhiste qui est : « étudier – réfléchir – méditer ». alors dans ce contexte les textes bouddhistes fondamentaux sont rassemblés, des lieux d'études et de pratiques ainsi que des monastères voient le jour en France. Cette évolution et cette structuration s'accompagnent d'une reconnaissance par l'Etat, et L'union Bouddhiste de France (UBF) devient l'interlocuteur privilégié entre les différentes communautés bouddhistes et les pouvoirs publics. En 1988, une première communauté monastique est reconnue par le ministère de l'intérieur comme congrégation religieuse¹. Désormais le bouddhisme, trouvant de par cette implantation inédite une nouvelle identité,

appartient au paysage confessionnel de l'hexagone. Comme d'autres confessions, un bouddhisme français organisé et pluriel, doté de nombreuses écoles, fait ses premiers pas.

Le centre bouddhiste de La Remuée : un centre haut-normand et une historicité de plus de 50 ans

La fondation du centre trouve donc son origine avec la rencontre en 1977 de Lama Teunsang et d'Alain Duhayon. Dès ses débuts en 1982, le centre de La Remuée développe un double aspect : culturel et cultuel.

Ce n'est que vers l'an 2000 que l'occasion se présente de développer le Centre d'Études Bouddhiques. En 2004, le site est consacré par le chef spirituel de la lignée auquel il appartient : Sa Sainteté le 17e Gyalwa Karmapa Thayé Dorjé. il lui donne à cette occasion le nom de « Karma Euzer Ling » qui signifie : Le jardin du rayon de lumière. Membre actif de l'union Bouddhiste de France (UBF) et de la Fédération Française des Centres Karma Kagyu (FFCBK), le centre est juridiquement constitué de l'association Cultuelle (loi 1905) propriétaire du site, et d'une association culturelle (loi 1901) qui lui est adossée².





UN LARGE ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS

- ASPECTS CULTURELS
- ASPECTS SOCIAUX
- ACTIONS HUMANITAIRES

Un lieu ouvert et fréquenté par tous

Miroir du développement du bouddhisme en France, le centre accueille de nombreux pratiquants et est soutenu par de nombreux sympathisants. Depuis les années 2000, il a participé régulièrement aux journées du patrimoine, durant lesquelles de nombreux habitants de la région ont découvert la richesse d'un lieu confessionnel tout en pouvant rentrer en contact, de façon plus large, avec les cultures bouddhistes au travers d'expositions et de conférences. Cette ouverture a permis de créer un environnement bienveillant et d'intégrer les membres du voisinage proche, ainsi que de toucher toutes les sensibilités. Outre les nombreux occidentaux de différentes nationalités (allemands, espagnols, italiens, belges...etc) le centre est fréquenté par toutes les couches sociales sans distinction, et l'on compte parmi ses membres : du personnel enseignant en tout genre, des médecins et praticiens divers, ouvriers, universitaires, agents administratifs, juristes, agriculteurs, cadres, étudiants... Cette diversité – une véritable photographie de la société française – fait de ce site un lieu de sociabilité, de tolérance et d'échanges, y compris entre les différentes confessions religieuses. Le dialogue inter-religieux et la spéculation spirituelle, libre de tout dogmatisme étroit, représentant pour les bouddhistes un élément fondamental de leur philosophie.

Un large éventail d'activités

Les activités du site s'étendent bien au-delà du lieu même. Si l'activité cultuelle est bien le cœur du «centre», l'histoire des activités culturelles conjointes trouve sa source au début des années 70.

Le rayonnement de cette activité culturelle touche aux :

- aspects culturels : études de textes, études des langues, préservation des cultures bouddhiques (Peinture, sculpture, instruments de musique..), conférences et expositions à destination du grand public... etc.

- aspects sociaux : le point de vue bouddhiste permet, grâce à différentes techniques et approches (yogas et ses nombreuses pratiques associées), d'aborder l'aide à autrui sous différents angles. Ces techniques touchent à des formes d'accompagnement qui concernent des personnes en situation de grandes souffrances vivant par exemple dans le cadre hospitalier (soins palliatifs), ou carcéral. Dans ce cadre l'accompagnement des mourants fait l'objet de formations importantes et complexes. ainsi il est considéré que les techniques enseignées dans le centre impactent sur l'individu/enseignant qui agit ensuite positivement sur le monde et son entourage.

- actions humanitaires : par le biais de parrainages des réfugiés tibétains, de participations à des constructions d'écoles et de suivis scolaires au tibet, d'un fond d'aide d'urgence aux tibétains arrivant au népal,

LE CENTRE EST FRÉQUENTÉ PAR TOUTES LES COUCHES SOCIALES SANS DISTINCTION, ET L'ON COMpte PARMI SES MEMBRES :
DU PERSONNEL ENSEIGNANT EN TOUT GENRE, DES MÉDECINS ET PRATICIENS DIVERS, OUVRIERS, UNIVERSITAIRES, AGENTS ADMINISTRATIFS, JURISTES, AGRICULTEURS, CADRES, ÉTUDIANTS...

CETTE DIVERSITÉ – UNE VÉRITABLE PHOTOGRAPHIE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
- FAIT DE CE SITE UN LIEU DE SOCIABILITÉ, DE TOLÉRANCE ET D'ÉCHANGES, Y COMPRIS ENTRE LES DIFFÉRENTES CONFESSIONS RELIGIEUSES.

UN PROCESSUS PAS-À-PAS



Un processus pas-à-pas

Nous avons connu près de quarante-cinq années d'activité depuis la création du site tant dans l'expression de ses pratiques religieuses et réflexions philosophiques qu'en ce qui concerne ses structures juridiques, le centre de La Remuée a traversé différentes phases. En effet, il y a quarante cinq ans les priorités n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. Il s'agissait de trouver tout d'abord des lieux propices à l'accueil des grands enseignants et d'établir auprès d'eux des communautés qui puissent notamment traduire les enseignements du tibétain par exemple, se former à la philosophie bouddhiste ... Plus tard, les priorités changent avec le souhait d'adapter ces structures naissantes à la législation car en effet la réception de ce patrimoine spirituel ne s'est pas fait sans les nécessaires dénouements de certains problèmes, à divers niveaux, sans parler des difficultés liées aux insuffisances de moyens. Les fondations du centre sont aujourd'hui solides (ses structures juridiques par exemple), son économie saine, et il peut participer, à travers un vaste réseau, à la vie bouddhique à une échelle régionale comme nationale (en ce qui concerne, par exemple, les cycles de conférences donnés par de grands enseignants venant de l'étranger qui s'inscrivent dans un partenariat avec d'autres institutions bouddhistes).

Pour la pérennité de ce développement naturel et afin que les pratiquants bouddhistes puissent profiter de bonnes conditions de pratiques et d'enseignements, il lui faut maintenant se doter de structures sécurisées et de locaux adaptés à l'étude, à la réflexion et à la méditation. De fait, cette volonté de mettre en place un nouvel agencement, plus adapté aux exigences des convictions et des croyances bouddhistes, est actuellement soutenue et heureusement encouragée par les plus hautes instances des pouvoirs publics³.

**1970-2025 UN PROCESSUS
PAS À PAS**

+ 50 ANNÉES D'ACTIVITÉ



TRANSMETTRE ET
PRÉSERVER LES
DIFFÉRENTS ET
PROFONDS ASPECTS
D'UNE CULTURE
PLUSIEURS FOIS
MILLÉNAIRE.

Un espace d'intérêt collectif isolé

Pour ainsi répondre aux activités du centre, nous devons réunir les autorisations propres à la préservation et au développement de la structure. Sa situation géographique est idoine à la tradition qui conseille, à l'image de ce que l'on dit des monastères et de bien d'autres lieux à vocation spirituelle, qu'un tel institut doit se situer «ni trop près, ni trop loin» de la multitude et des agitations des concentrations urbaines.

Comme on le sait, la méditation nécessite calme et sérénité, et l'espace naturel alentour participe à la bonne marche de nombreuses réalisations, du point de vue de la pratique comme de l'étude. Lieu d'échanges, le centre doit de même se doter d'un espace culturel associé, répondant ainsi à ses principes d'ouverture, d'une part en direction des autres traditions, et d'autre part pour répondre à la nécessité de transmettre et de préserver les différents et profonds aspects d'une culture plusieurs fois millénaire.

LES INSTALLATIONS ACTUELLES

Le site actuel réunit des bâtiments d'habitations qui se répartissent de la manière suivante sur une propriété⁴ de 45 000 m² :

- un bâtiment d'habitation principal de la communauté dit «temple/accueil» incluant une salle de culte de 38m², des bureaux, archives, les logements des résidants, ainsi qu'une capacité d'hébergements de moins de 15 personnes.

- un bâtiment réfectoire
- La maison des ministres du culte
- Un bâtiment d'hébergement de moins de 15 personnes
- Un hangar de 550m² comptant des ateliers
- Un chapiteau de 250 m² pour les activités

LES BESOINS

Les nécessités de base pour un espace cultuel et culturel que nous projetons représentent un ensemble de bâtiments d'intérêts collectifs regroupant :

- Un lieu de culte adéquat
- Une salle de conférence et d'exposition
- Une bibliothèque/salle de documentation

- Ainsi que des hébergements supplémentaires pour les retraites spirituelles.

UNE ADÉQUATION DU SITE À LA NOUVELLE DESTINATION « LIEU DE CULTE » POUR L'EXERCICE PUBLIC DU CULTE

À PROPOS DE L'EXERCICE PUBLIC DU CULTE ET DE LA LOI 1905⁶

La communauté bouddhiste de La Remuée, seule membre de l'Union Bouddhiste de France "reconnue" en tant qu'association 1905 pour l'exercice public du culte par le Préfet de la Seine Maritime est à ce titre la représentation bouddhiste sur le département.

Au même titre que les grandes institutions religieuses de notre pays, nous participons à différentes consultations comme :

- La réflexion sur les questions sociétales (Accompagnement du grand âge, fin de vie, bioéthique, etc..)
- La mise en place des aumôneries (dans les hôpitaux et les prisons)
- Les échanges dans les différentes commissions: juridique, éthique, etc, concernant les cultes.

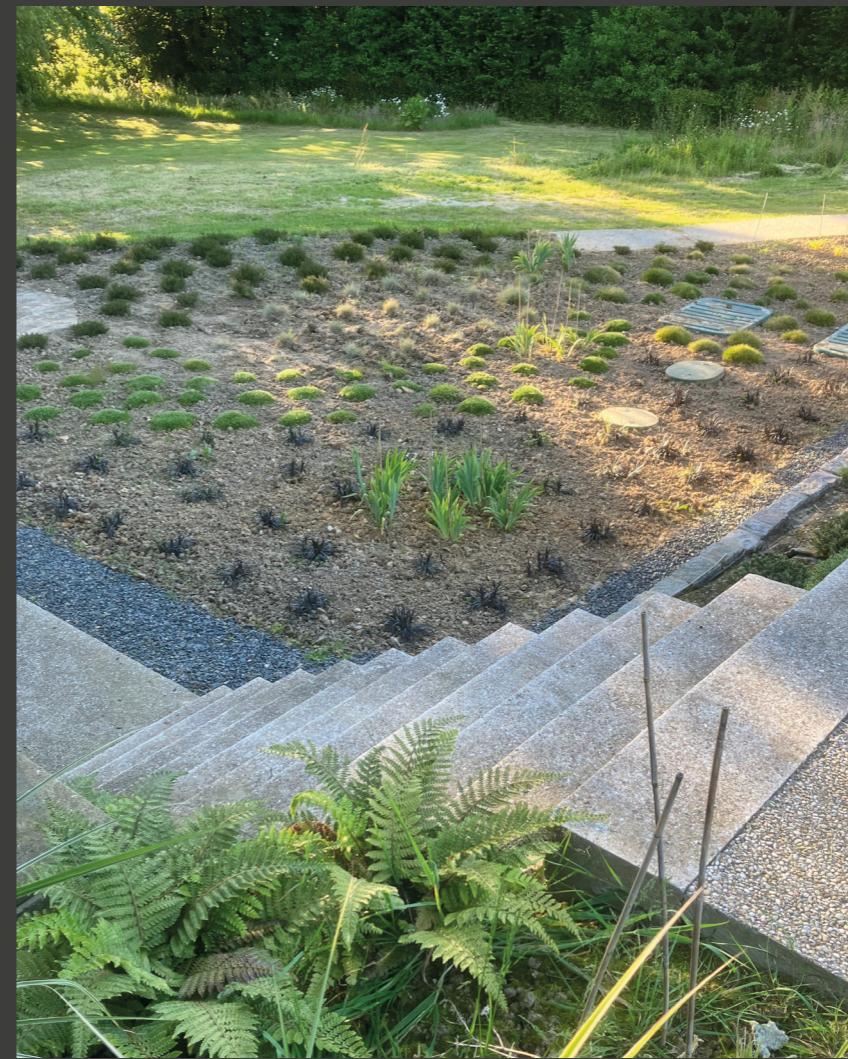
Une nouvelle destination en urbanisme

Impact de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la république sur le code de l'urbanisme et la nouvelle sous destination « lieu de culte »

La sous destination « lieu de culte »

Elle a été créée par l'arrêté du 22 mars 2023⁵ afin de désigner spécifiquement les constructions répondant à des besoins collectifs de caractère religieux. Elle recouvre les établissements destinés à l'exercice d'un culte.

L'article 7 de la loi N° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la république a introduit dans le code de l'urbanisme un nouvel article L.422-5-1 instaurant la consultation préalable du représentant de l'Etat dans le département pour tout projet portant sur des constructions et installations destinées à l'exercice d'un culte. La création de la nouvelle sous-destination spécifique aux lieux de culte facilite ainsi la procédure mise en œuvre pour l'application de ces dispositions.



LA LOI DU 9 DÉCEMBRE 1905 ASSURE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE, RECONNAÎT LA PLURALITÉ RELIGIEUSE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET GARANTIT LE LIBRE EXERCICE DES CULTES.



PARCELLES DU CENTRE

Parcelles construites - A1416 - A1417 - A1636 - A882
Parcelles non construites - A1424 - A1425 - A586



PERSPECTIVE D'UN PROJET ARCHITECTURAL D'INTÉRÊT COLLECTIF



Perspective d'un projet architectural d'intérêt collectif

Le projet d'édification d'un espace cultuel et culturel s'inscrit dans une perspective à long terme. Ce projet devra faire l'objet d'un échange avec la Commune et la Communauté Urbaine quant à son implantation, au regard du voisinage. Le souhait de la Commune de La Remuée de mettre en avant son patrimoine et son caractère rural impose à la communauté bouddhiste une démarche d'intégration du bâti dans son environnement.

Cette intégration est en soi une réflexion de l'adéquation, d'une part, de la volonté communale et d'autre part du caractère sacré et des règles propres à l'édification d'un temple bouddhiste. La recherche et la poursuite d'une réflexion collective et d'un consensus entre les souhaits de la communauté bouddhiste, la Commune, la Communauté Urbaine et le représentant de l'État sur le département sont privilégiés.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de cette installation s'inscrit dans la double problématique à la fois d'un retrait et d'une ouverture sur le monde. À l'échelle du projet, l'organisation des espaces se doit en effet de favoriser l'intériorité et l'intimité tant pour les retraitants et étudiants que pour les visiteurs de passage, mais l'agencement offrira aussi, dans la dynamique de cette paire d'exigences, une accessibilité vis-à-vis de l'extérieur.

L'implantation volumétrique de l'institut répondra à celle du paysage dans un geste favorisant l'intrication des séquences naturelles et bâties. En adéquation avec le mode de vie contemplatif, les espaces s'enrouleront progressivement autour d'un jardin intérieur et culmineront vers la salle de culte et l'espace culturel associé, qui deviendront ainsi le point focal et le cœur du projet.

L'intention architecturale globale répond de cette manière au pivot principal de notre dessein qui se fonde sur l'adéquation entre le cultuel et le culturel.

Dans les jardins, un chemin de méditation sera aménagé pour permettre aux retraitants et aux visiteurs de profiter de moments de recueillement.

Pensé à l'échelle du site, ce projet d'institut s'ancre de façon harmonieuse dans le paysage :

- De par l'utilisation des matériaux
- La sobriété des lignes et le souci de l'économie de moyens
- Un respect total de l'environnement

CENTRALE DE CHAUFFAGE À GRANULÉS DE BOIS DEPUIS 2008

RÉSEAU DE CHALEUR SUR L'ENSEMBLE DU SITE



+ DE 1500 ARBRES PLANTÉS DEPUIS 2004

GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES.

JARDINS DE PLUIES

INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES BÂTIMENTS

UN PARC DE PLUS DE 3 HECTARES DÉDIÉ À LA BIODIVERSITÉ



Placé au cœur même de la conception du projet de l'espace cultuel et culturel et de son emplacement privilégié, l'aspect environnemental intervient à différents niveaux :

- Des matériaux écologiques : utilisation de matériaux locaux dans la construction et l'intégration paysagère des bâtiments qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie.

- Sur la gestion de l'eau : l'association s'est engagée depuis de nombreuses années à lutter contre les risques de ruissellement et d'inondations. Ceci par la mise en place d'une gestion intégrée des eaux pluviales selon le modèle préconisé par l'aREHn avec notamment la création d'un système d'hydraulique douce recueillant les eaux de ruissellement et la plantation de plus de mille cinq cent arbres depuis 2004 et soutenue par la région Normandie

- Pour le traitement des déchets verts par la valorisation du compostage et un tri sélectif rigoureux.

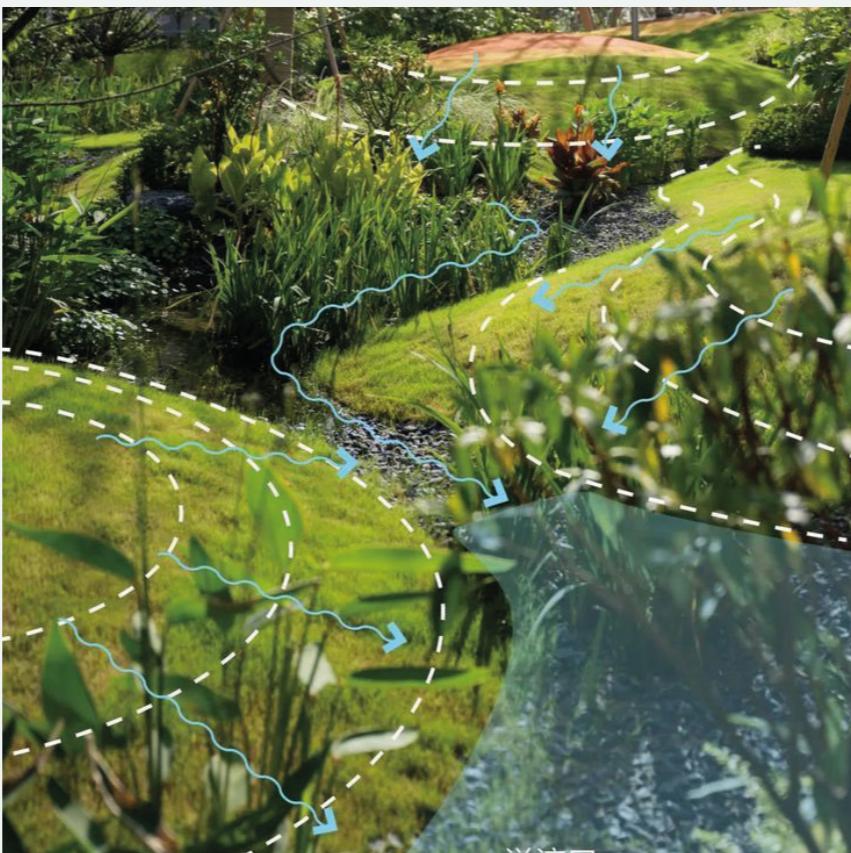
- Pour l'économie d'énergie : par le biais de l'installation d'une centrale de chauffage à granulés de bois pour l'ensemble des bâtiments et l'utilisation d'ampoules basse consommation.

- Sur la question des transports : par une gestion de la mise en place d'un covoiturage interne à l'association et incitation à utiliser des modes alternatifs à la voiture individuelle, transports en commun (train surtout), navettes, taxis et covoiturage.

UN PLAN DE FINANCEMENT AUTONOME

Il est prévu que le financement du lieu de culte, tant pour l'installation que pour le fonctionnement, se réalise de manière totalement autonome, par le biais de l'association Cultuelle Bouddhique, et soit constitué des dons de la communauté bouddhiste nationale.

En ce qui concerne le financement de la partie destinée aux activités culturelles, sa mise en place sera de même indépendante. Les frais de fonctionnements d'une façon générale dépendront aussi de ressources privées.



LES STRUCTURES ET AUTRES ACTIVITÉS AUTOUR DU CENTRE

Plusieurs autres structures juridiques autour du centre et exerçant différentes activités ont un lien indirect avec le centre.

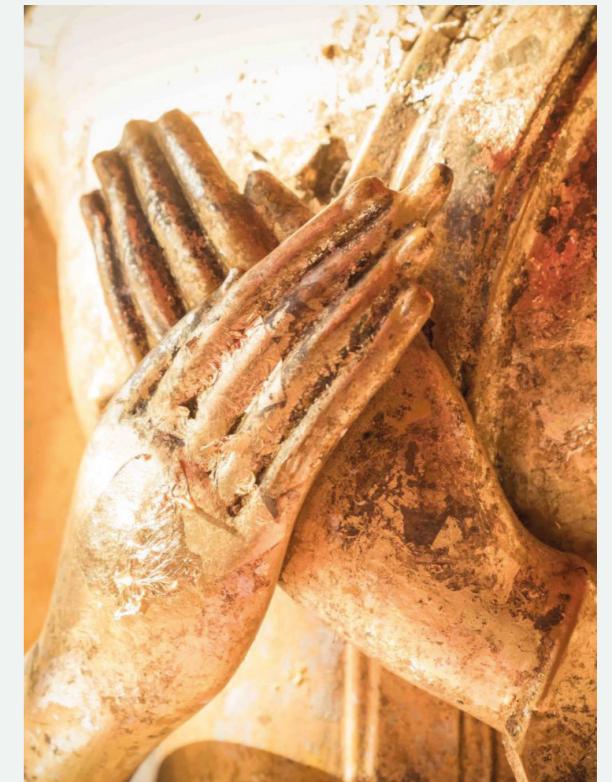
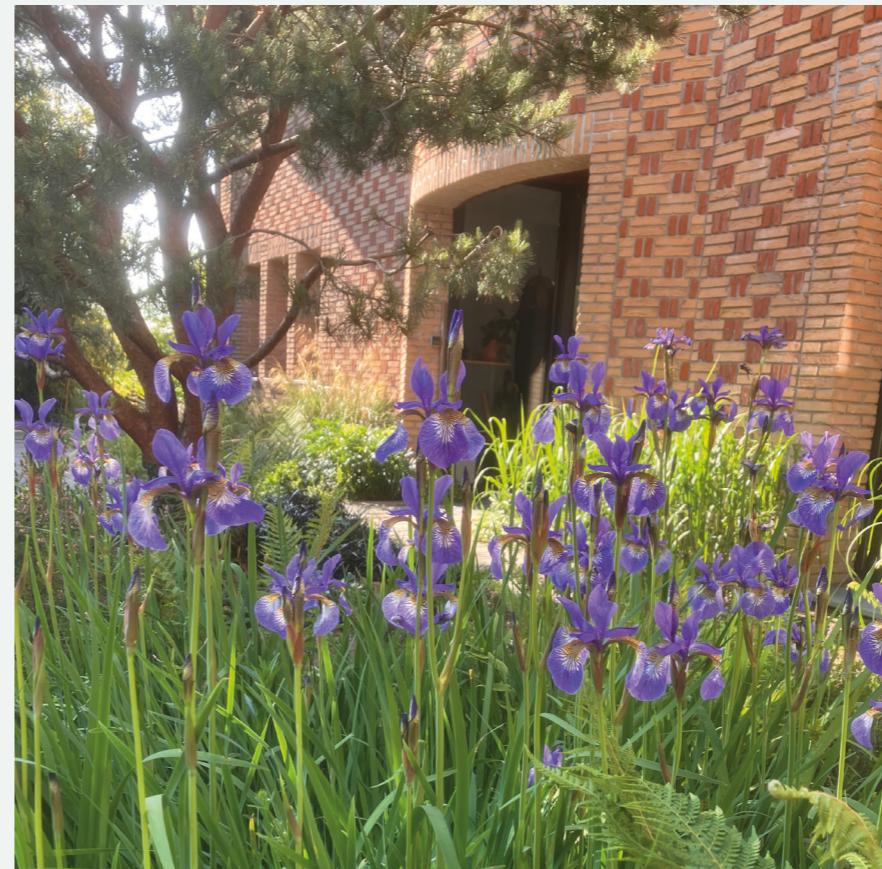
- **Une structure associative d'activité sociale** investie dans l'aide à autrui et à la formation au niveau national.

- **Une entreprise économique gérée par les membres de la communauté (résidents)**
Une maison d'édition développant les aspects historiques, philosophiques, pratiques, sociaux d'un point de vue bouddhiste. Cette maison d'édition créée en 2010 a publié une centaine d'ouvrages. Elle possède quatre départements: français, anglais, allemand et espagnol. Une quarantaine d'auteurs et une quinzaine de traducteurs travaillent pour la maison d'édition. Son rayonnement est international, elle fait notamment intervenir des auteurs et traducteurs du monde universitaire et participe à plusieurs salons du livre national et international. Cette maison d'édition est soutenue par l'agence du livre de Normandie et la Région Normandie.



“DANS LE CONTEXTE BOUDDHIQUE, LA MÉDITATION N'A PAS POUR BUT UNE RELAXATION OU UN BIEN-ÊTRE, MAIS LE DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ DE NOTRE ESPRIT : SA CLARTÉ ET SON DISCERNEMENT.”

- JIGMÉ RINPOCHÉ



MEMBRE ACTIF DE L'UNION BOUDDHISTE DE FRANCE

L'Union Bouddhiste de France, fondée en 1986, est une fédération à but non lucratif, apolitique. Elle assure les liens entre les Associations Bouddhistes et l'ensemble des Pouvoirs Publics.

A ce titre :

- Elle regroupe des associations et congrégations bouddhistes régies par les lois du 1er juillet 1901 et du 9 décembre 1905, et leurs décrets d'applications,
- Elle est un interlocuteur représentatif auprès des pouvoirs publics, des communautés religieuses, des instances humanitaires et universitaires et d'une façon générale, auprès de tout organisme national ou international légalement constitué,
- Elle œuvre à présenter le bouddhisme comme un des grands courants spirituels de l'humanité à travers la diversité de ses traditions,
- Elle développe les échanges entre la pensée bouddhique et la modernité,
- Elle participe à l'intégration du bouddhisme dans la société laïque française,
- Elle renforce les liens entre les associations bouddhiques de France,
- Elle protège et défend les valeurs du bouddhisme.



MEMBRE ACTIF DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CENTRES BOUDDHISTES KARMA KAGYU

La Fédération Française des Centres Bouddhistes Karma Kagyu regroupe toutes les congrégations religieuses, les associations et les centres francophones de la lignée Karma-Kagyu du bouddhisme situés en France et soutenant l'activité du 17^{ème} Gyalwa Karmapa Trinley Thayé Dorjé.



• LIENS

Notes

- 1 Congrégation Karme Dharma Chakra, le siège européen de la lignée Karma Kagyu auquel « Karma Euzer Ling » est reliée. Depuis, d'autres Communautés bouddhistes ont obtenu le statut de congrégation religieuse telle Centre de Karma Migyur Ling (le supérieur étant Lama Teunsang).
- 2 Historiquement la première association fut fondée en 1970, alors association loi 1901 culturelle, elle évolue en association mixte à la fin des années 1970 (1901 soumise à la loi du 2 janvier 1907 pour l'exercice public des cultes). Après 1996, elle retrouve sont objet exclusivement culturelle.
En 1996, une association Cultuelle (loi 1905) est créée dont l'objet exclusif est l'exercice public du culte bouddhiste.
- 3 Selon le ministère de l'intérieur, si il y a 1 millions de bouddhistes en France, 5 millions de français fréquentent les centres bouddhistes. (voir notes: la communauté Bouddhiste et les pouvoirs publics).
- 4 Parcelles construites - A1416 - A1417 - A1636 - A882
Parcelles non construites - A1424 - A1425 - A586
- 5 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047335001#:~:text=%C2%AB%20La%20sous%2Ddestination%20%E2%80%9C%20lieux,IV.>
- 6 Cette loi assure la liberté de conscience, reconnaît la pluralité religieuse de la société française et garantit le libre exercice des cultes, sous réserve de troubles à l'ordre public ce que confirment :
 - La circulaire NOR/inta0500022C relative à la construction d'édifices du culte du 14 février 2005 aux Préfets de Région et Préfets (métropole);
 - La circulaire NOR/iOC/D/09/10906/C relative aux édifices du culte propriété, construction.... du 25 mai 2009 aux Préfets de police et Préfets (métropole)
 - La circulaire NOR/iOC/D/10/16585/C relative au support institutionnel de l'exercice du culte : les associations cultuelles régies par la loi 1905.... du 23 juin 2010 aux Préfets de police, Préfets (métropole), Directeurs départementaux des finances publiques et trésoriers payeurs généraux;





ASSOCIATION CULTUELLE BOUDDHIQUE

14 Rue de Babylone
76430 LA REMUÉE

WEBSITE: www.karma-euzer-ling.org

CONTACT: Arnaud Duhayon
TEL : 06 24 48 39 66
EMAIL : arnaud@karma-euzer-ling.org